



Ecole de commerce
Choix de la deuxième langue
en 2^e année d'apprentissage de commerce

Les personnes en formation doivent choisir en accord avec leur employeur une langue qu'elles étudieront pendant leur formation :

Formation commerciale de base

▶ **Profil B (CPB)** *Choix d'une langue entre l'allemand, l'anglais et l'italien.*

Formation commerciale élargie et maturité professionnelle

▶ **Profils E (CPE) et M (CPM)** *Anglais obligatoire et choix d'une langue entre l'allemand et l'italien.*

Pour permettre aux écoles de préparer la rentrée et d'organiser les classes, tous les élèves devront remplir ce bulletin, le faire signer par leur employeur.

Nom

Prénom

Date de naissance

fait, en accord avec son employeur, le choix suivant :

Profil

Langue : *mettre une seule croix dans la case qui convient*

2CPB	<input type="checkbox"/>	→	allemand	<input type="checkbox"/>	italien	<input type="checkbox"/>	anglais	<input type="checkbox"/>
2CPE	<input type="checkbox"/>	→	allemand	<input type="checkbox"/>	italien	<input type="checkbox"/>	anglais obligatoire	
2CPM	<input type="checkbox"/>	→	allemand	<input type="checkbox"/>	italien	<input type="checkbox"/>	anglais obligatoire	

Nombre d'années	d'allemand	an(s)	d'italien	an(s)	d'anglais	an(s)
------------------------	------------	-------	-----------	-------	-----------	-------

Attention : *En fonction du nombre d'inscriptions, les directions se réservent le droit de ne pas ouvrir de cours dans une langue, de ne l'offrir que dans un seul établissement ou d'attribuer les élèves à des établissements selon les places disponibles .*

Signature de la personne en formation Date

Signature du/de la responsable légal-e Date
(pour les élèves mineur-e-s)

Signature et coordonnées de l'employeur Date

Ce document, dûment complété, est à adresser à l'OFPC pour validation de l'inscription